

VOILE INTÉGRAL

Ce qu'en pensent les musulmans

À quelques semaines de l'examen de la loi d'interdiction du voile intégral, les musulmans de France sont partagés. Que pensent-ils de ce niqab ? Objet d'asservissement de la femme ou libre pratique de la religion ?

Bien difficile, en arpentant le quartier des Minguettes, à Vénissieux (Rhône), d'imaginer que tout a commencé ici, au cœur de cette banlieue de Lyon. L'été dernier, le député communiste André Gerin, inquiet de voir ce vêtement islamique se multiplier dans sa circonscription populaire de la banlieue lyonnaise, initiait une commission d'enquête parlementaire sur le port du voile intégral en France. Pourtant, dans ces allées, rendez-vous habituels de la communauté musulmane locale, on ne croise guère qu'une poignée de femmes arborant ce voile qui fait polémique, le niqab, de son nom arabe.

Sarah a 26 ans. À ses côtés, son mari, Bilel, 36 ans. C'est lui qui, d'autorité, répond à nos ques-

tions sur le voile que porte son épouse. « Loin d'enfermer la femme, le niqab la protège », plaide-t-il. Dès le début de la conversation, sa femme, en retrait, abat son citar, un bout de tissu noir surmontant son niqab, sur ses yeux, masquant ainsi la dernière partie visible de son corps. « Si la loi d'interdiction du voile intégral est votée, poursuit Bilel, ma femme ne pourra plus sortir de la maison. Nous devons alors quitter le pays, mais pour aller où ? Nous n'avons pas de double nationalité, notre pays c'est la France. »

« L'apanage d'un islam intégriste »

Combien sont-elles, dans l'Hexagone, ces femmes qui portent le niqab ? Les pouvoirs publics ont avancé le chiffre de 2 000 personnes. Mais il est contesté par certains sociologues et responsables religieux, pour qui il ne dépasse pas quelques centaines.

Quoi qu'il en soit, chez les musulmans de France, le port de la burqa est loin de faire l'unanimité. Pour l'intellectuelle Dounia Bouzar, spécialiste des religions, elle-même musulmane, le voile intégral est intolérable tant il est « l'apanage d'un islam intégriste qui veut éprouver la République et imposer sa vision sectaire du monde ». (*Lire l'entretien paru dans Pèlerin n° 6634.*)

Le point sur la loi

Le texte élaboré par la garde des Sceaux Michèle Alliot-Marie sera présenté en Conseil des ministres, le 19 mai. Les députés commenceront son examen début juillet, pour un vote final qui devrait intervenir mi-novembre. Dans sa version actuelle, le projet de loi ne vise pas explicitement le port du voile intégral, mais le fait de dissimuler son visage sur la voie publique. Ce délit serait puni d'une amende de 150 €. Pour les personnes qui pousseraient une femme à porter le niqab, le texte prévoit une sanction plus lourde : un an de prison et 15 000 € d'amende.



Même écho à l'association Ni putes ni soumises (NPNS), fondée par la secrétaire d'État Fadela Amara, et qui regroupe de nombreuses adhérentes d'origine musulmane. NPNS s'indigne « qu'au nom du droit à la différence, le voile et la burqa, qui sont des atteintes portées à la dignité des femmes, se trouvent légitimés ». Certes, mais que penser de l'argument « massue » des pro-voile qui affirment que les femmes en niqab obéissent à une prescription religieuse ? Dounia Bouzar dément : « Ce voile n'est même pas une recommandation, explique-t-elle. Nous sommes face à une tentative d'instrumentalisation de la religion. » Il n'empêche. Dans le quartier des Minguettes, la majorité des musulmanes interrogées se disent révoltées par la perspective d'une interdiction du niqab dans l'espace public, même si elles ne



CAROLINE POIRON / FEEPHOTO

le portent pas. Comme Nadia, 22 ans, étudiante en médecine. Flanquée d'un foulard qui laisse néanmoins apparaître son visage, elle confie avoir déjà envisagé de revêtir ce grand vêtement sombre. « Cela me rapprocherait de ma conception de la religion, explique-t-elle. Mais je ne me sens pas prête à franchir le pas : je suis certaine que cela m'attirerait des regards agressifs, ou même des réflexions dans la rue. » Porter le voile intégral en invoquant la liberté d'agir comme bon leur semble. Difficile de ne pas déceler un paradoxe dans cette revendication alors que, dans tant de pays, les femmes sont contraintes de le revêtir. À mille lieues de ce témoignage, celui de milliers de musulma-

Le Conseil français du culte musulman a clairement pris position contre le port du voile intégral dans l'Hexagone

nes dans le monde, comme Lili Khalili. Cette Iranienne de 40 ans vit à Paris. Elle a fui le régime de Téhéran où elle a vécu pendant vingt ans, contrainte de porter non pas le niqab mais un simple voile. « Je ne supportais plus la pression exercée par le régime islamique sur les femmes, et notamment sur leur tenue vestimentaire », confie-t-elle. Aujourd'hui en France, elle vit « tête nue ». « Je me sens libérée, heureuse de ne plus porter ces entraves. » Comment s'y retrouver dans tous ces témoignages contradictoires ? Ce niqab est-il une oppression faite aux femmes ? Une pratique religieuse digne d'être respectée ? Le symptôme d'une crise de société ? Ou un véritable « phénomène sec-

Cette musulmane porte la burqa. Ce vêtement recouvre tout le corps, tête et visage compris, une grille ou un voile dissimulant les yeux. Les deux autres voiles musulmans sont le niqab qui ne laisse apparaître que les yeux ; et le hijab, qui couvre la tête, le cou, parfois les épaules, mais laisse voir le visage.

taire », comme n'hésitent pas à l'affirmer certains imams, tel Tarek Oubrou, le recteur de la mosquée de Bordeaux (Gironde) ? Au cours des débats, le Conseil français du culte musulman (CFCM), organe représentatif des musulmans de France, a, quant à lui, clairement pris position contre le port du voile intégral dans l'Hexagone... tout en rappelant ses réserves quant à l'utilité d'une loi. « Elle risquerait de stigmatiser l'ensemble de la communauté musulmane, explique Khalil Merroun, membre du CFCM et recteur de la grande mosquée d'Évry (Essonne). Plutôt qu'une mesure autoritaire, une approche de dialogue est préférable. C'est ce que j'ai mis en place dans mon département. Et contrairement à Vénissieux, j'y ai vu le nombre de femmes portant le voile intégral diminuer ces dernières années. » ●

ANTOINE DHULSTER